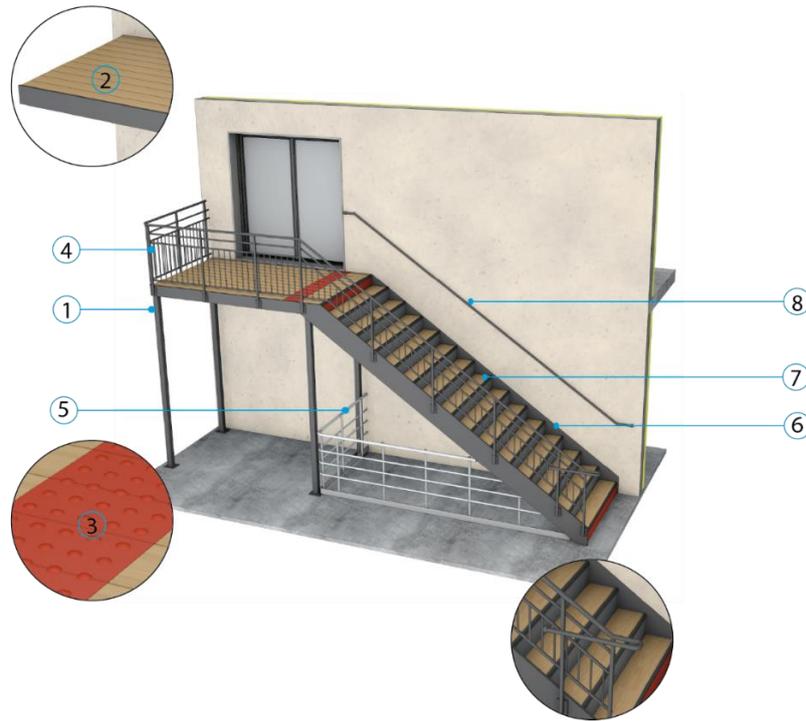


Caractéristiques techniques



Source : www.programmepacte.fr

Performances mécaniques :

Portée courante : ≤ 2.5 m

- Charge d'exploitation Q à considérer
Selon §4.2.2 du guide RAGE, mai 2013
- Charges de Neige s_k à considérer
Selon §4.2.3 et Annexe B du guide RAGE, mai 2013
- Charges de vent à considérer
Selon §4.2.4 et Annexe B du guide RAGE, mai 2013
- Actions thermiques T à considérer
Selon §4.2.5 et Annexe B du guide RAGE, mai 2013

Performances sismiques :

Selon §4.2.6. et Annexe C du guide RAGE, mars 2014

Dilatation thermique :

Selon §4.2.5 du guide RAGE, mai 2013

- Système bridé et assemblages fixes sans possibilité de dilatation au niveau des attaches / efforts induits sur les assemblages.
- Système librement dilatable et assemblages fixes et coulissantes (exemple joint de dilatation) / pas d'efforts induits mais déformations à estimer (+/- 5 mm par mètre pour l'acier).

Fixations sur le support :

Pré-scellées ou post-scellées

Étanchéité à l'eau et stagnation :

- Solutions de colmatage des possibles intrusions d'eau (film étanche pare pluie, éléments étanches de par la conception de l'assemblage)
- Respect du DTU 36.5 pour la garde à l'eau.
- Pente d'au moins 2% pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies / si pente vers l'intérieur, évacuation via un chéneau avec dispositif caillebotis et bavette de rejet d'eau / si pente vers l'extérieur, système de drainage à mettre en place.
- Les marches sont conçues pour éviter de glisser (caillebotis, tôles larmées, etc.) La stagnation d'eau peut entraîner de la corrosion au niveau des interstices marches/limons.

Performances acoustiques :	Selon §4.9 du guide RAGE, mars 2014
Réaction au feu et Résistance au feu :	Eléments porteurs des balcons : R30 selon arrêté du 19 juin 2015
Résistance à la propagation véritable du feu :	Selon §4.6 du guide RAGE, mars 2014
Accessibilité :	Selon §4.8 du guide RAGE, mars 2014 et réglementation en vigueur
Durabilité de l'ouvrage :	Selon §4.10 du guide RAGE, mars 2014
Document de référence :	Guide RAGE, mars 2014.
Document de mise en œuvre :	Calepin PACTE – Juillet 2018 – Eléments métalliques rapportés

*Cette conception implique des efforts réduits sur la structure du bâtiment support. Elle permet donc une mise en place aisée sur tous les supports, par le biais de fixations très limitées en nombre comme en dimensions.
Les fixations au bâtiment reprennent seulement des efforts axiaux et transversaux, ces derniers pouvant être réduits par des contreventements verticaux dans le plan des poteaux extérieurs. Ils évitent ainsi le basculement de la structure rapportée et servent de maintien pour les poteaux vis-à-vis du flambement*